



1462 Yvonand, le 13 septembre 2021

Municipalité d'Yvonand  
Tél. 024/557 73 00  
E-mail : [greffe@yvondand.ch](mailto:greffe@yvondand.ch)

## **Au conseil communal**

**1462 Y v o n a n d**

### **Préavis municipal No 2021/19**

#### **Concerne : Compléments de charges sur les comptes**

- **470.3147.2 « Entretien des cours d'eau »**
- **470.3147.3 « Entretien des berges de la Menthue»**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillers,

#### **Introduction**

Lors des séances du conseil communal du 25.05.2020 et du 14.12.2020, la Municipalité a informé le conseil des travaux urgents entrepris pour le curage des dépotoirs et l'aménagement des berges de la Mauguettaz.

En effet, lors d'une visite du 06.04.2020, sur tous les sites concernés, le voyer des eaux, qui chapeaute l'attribution des subventions cantonales, nous a donné son feu vert pour la réalisation de ces travaux sur l'année. De surcroît, il s'est engagé au-delà des prises en charges standards, à participer au renforcement de la pile du pont du casino, propriété de la commune, côté village fortement attaquée par l'érosion générée par la rivière.

La Municipalité a souhaité profiter de cette fenêtre d'opportunité offerte par le canton pour procéder à leur réalisation dans l'année en s'appuyant sur la réglementation en matière de procédure d'urgence et en communiquant régulièrement sur ces décisions et l'avancement des travaux.

C'est à la demande de la commission des finances, pour palier à cette procédure particulière, mais aussi par souci de transparence que la Municipalité, vous présente ce préavis.

#### **Curage des dépotoirs**

Le processus d'évaluation des appels d'offres, s'est révélé plus compliqué du fait des différences importantes entre les 3 entreprises pressenties, qui résidaient dans l'estimation des volumes (de 500 à 700 m<sup>3</sup> !), dans le processus pour l'élimination des boues et de leur transport.

Nous avons étudié, en parallèle, avec les services cantonaux, les possibilités de emploi de éventuelles des boues sur des terres agricoles proches. Bien que ces résidus de décantation analysés en 2017, se soient révélés peu porteurs de polluants, les analyses complémentaires exigées, et leur coût, sans garanti d'acceptation in fine, nous ont conduit à opter pour l'évacuation pure et simple de ces matériaux en décharge.

Afin de minimiser, les coûts du transport dans des bennes étanches, nous avons décidé de fixer les travaux « idéalement » au cours de l'été, au terme d'une période d'assèchement des dépotoirs (essuyage entre 7 et 15 jours), essayant de cibler une météo le plus favorable possible avec peu de précipitations.

### **Mauguettaz : pont du casino et berges de la Menthue**

Depuis plus de 15 ans déjà, la forte érosion de la berge a été constaté juste avant le pont du casino, de par la configuration de ce coude dans le lit de la rivière. La pression toujours plus forte de l'eau s'est accentuée sur l'ouvrage, au point que sous la pile du pont immergée, s'est creusé un espace de plusieurs dizaines de centimètre.

Pour le consolider, le choix s'est porté, sur conseil du voyer des eaux, sur une entreprise spécialisée dans les travaux en milieu aquatique, par l'infiltration de bétons liquide sous la pile. Là encore, afin de faciliter leur intervention, la période des basses eaux a été privilégiée.

Pour le renforcement de la berge, des travaux d'enrochement ont été prévus, 2 entreprises de la région ont aussi été sollicitées pour un devis. Mais compte tenu des frais que représente l'installation de chantier, l'acheminement des machines, l'offre globale de la société spécialisée s'est révélée plus avantageuse.

Ces travaux ont été planifiés sans l'intervention d'un bureau d'ingénieurs, en tablant sur l'expérience confirmée des intervenants, pour nous proposer une solution simple et durable.

### **Mauguettaz : renforcement des berges de la Menthue – travaux 2021**

Au mois d'octobre 2020, des pluies torrentielles ont alimenté des crues (décennales) importantes. Les débits enregistrés ont mis en évidence les faiblesses de l'ouvrage, avec le déplacement des blocs rocheux, et l'érosion accélérée des extrémités.

Il a donc été décidé de renforcer l'enrochement par l'installation de pieux métalliques plantés dans la rivière à la base des premiers blocs. Les zones les plus exposées de la berge ont été bétonnées. L'enrochement a été renforcé par le prolongement et l'ajout d'une rangée supplémentaire de blocs rocheux.

Ces travaux bien que planifiés pour le mois de décembre, n'ont finalement pu être réalisés que dans le courant du mois de janvier. Le budget annuel du poste « 470.3147.3 - Entretien des berges de la Menthue », étant plutôt restreint, nous soumettons d'ores et déjà la prévision de dépassement pour 2021, moins la subvention escomptée.

### **Subventionnement cantonal**

Ces chantiers n'ont pu être entrepris sans la validation des services cantonaux de la direction générale de l'environnement - eau (DGEe). Compte tenu du caractère imprévu du déroulement, les services se prononcent sur un engagement oral lors de la décision de rentrée en matière sur la base des devis rentrés et validés.

Ce n'est qu'au terme des travaux lorsque toutes les factures sont enregistrées et payées par la commune que la demande de subvention a été adressée avec copie des justificatifs (de la facture et du paiement).

## 6. Décompte des travaux et demande de crédit complémentaire

Entreprise	devis estimation	réalisé	J. Subvention estimée 62%	à charge de la Commune	
<b><u>Décapage des dépotoirs de la Golaz du haut et de la cula de la Bauma</u></b>					
Cand Landi	41'572	36'868	<b>-22'858</b>	14'010	
divers et imprévu	10'000	3'243		3'243	
	<b>51'572</b>	<b>40'111</b>		<b>17'253</b>	
<b><u>La Mauquettaz - Berges de la Menthue et pont du casino 2020</u></b>					
Marti Travaux Spéciaux	100'000	99'789	<b>-61'869</b>	37'920	
divers et imprévus	2'000	452		<b>-280</b>	172
	<b>102'000</b>	<b>100'241</b>		<b>38'092</b>	
<b><u>La Mauquettaz - Berges de la Menthue / renforcement 2021</u></b>					
Marti Travaux Spéciaux	36'500	37'129	<b>-23'020</b>	14'109	
<b>TOTAUX comparatifs</b>	<b>190'072</b>	<b>177'481</b>	<b>-108'028</b>	<b>69'453</b>	

Entreprise	devis estimation	réalisé	J. Subvention estimée 60%	à charge de la Commune
<b><u>Protection de la Mauquettaz contre les inondations</u></b>				
RWB hydroconcept sàrl	15'000.00	19'924.50	<b>-11'954.70</b>	7'969.80
	<b>15'000.00</b>	<b>19'924.50</b>		<b>7'969.80</b>
<b>TOTAUX comparatifs</b>	<b>15'000.00</b>	<b>19'924.50</b>	<b>-11'954.70</b>	<b>7'969.80</b>

En conclusion, la municipalité souhaite que le conseil communal, après avoir entendu les rapports de la commission des finances, sous réserve du versement des subventions par le Canton, prenne la décision suivante :

## LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

Vu le préavis de la municipalité

### Décide

1. D'accepter le complément de charge sur l'exercice 2020 sur le compte 470.3147.2 « Entretien des cours d'eau » de CHF 17'252.55
- 2.
3. D'accepter le complément de charge sur l'exercice 2020 sur le compte 470.3147.2 « Entretien des cours d'eau » de CHF 7'969.80
- 4.
4. D'accepter le complément de charge sur l'exercice 2020 sur le compte 470.3147.3 « Entretien des berges de la Menthue » de CHF 38'371.50
- 5.
6. D'accepter le complément de charge sur l'exercice 2021 sur le compte 470.3147.3 « Entretien des berges de la Menthue » de CHF 14'109.00

Nous vous présentons, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations distinguées.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



Philippe Moser

La Secrétaire :



Carolane Sutterlet

Municipal délégué : M. Alexandre Lecourtier